

ANNIK MARTIN

ATHANASE ET LES MÉLITIENS
(325-335)

Quand Athanase écrit, durant son troisième exil, l'*Apologie contre les Ariens*, c'est pour mettre en garde les moines qui douteraient encore de la juste cause de leur évêque, contre la peste arienne¹, et pour cela, il s'efforce, tout au long de son récit truffé de documents nombreux mais univoques, de retracer l'histoire des dix premières années de son épiscopat, de Nicée à Tyr, comme un prélude à la lutte qu'il mène maintenant, quasi solitaire en Orient, contre l'arianisme en passe de devenir la foi officielle de l'empire. Cette volonté simplifiante masquait, du même coup, l'existence d'une opposition intérieure réelle à l'évêque d'Alexandrie, au profit d'une vision monolithique d'une Église égyptienne unie derrière son pasteur, face à « ceux du dehors », aux hérétiques étrangers, représentés alors en Égypte par l'évêque intrus Georges. A l'en croire, en effet, l'opposition à l'évêque d'Alexandrie a revêtu d'emblée un caractère anti-nicéen et elle fut menée de l'extérieur, sous la tutelle d'Eusèbe de Nicomédie et de ses amis. Or, antérieur à la querelle arienne et à l'élection d'Athanase, mais ravivé à la faveur de ces deux éléments, le schisme mélitien, issu de la grande persécution², s'est déjà attaqué à la toute-puissance de l'évêque d'Alexandrie sur l'ensemble de l'Église d'Égypte, en dehors de toute question doctrinale. La politique religieuse du successeur d'Alexandre a consisté d'abord, pour l'essentiel, à vider la querelle méli-

1. *Lettre à Sarapion sur la mort d'Arius*, I, éd. Opitz, *Athanasius Werke*, II, p. 178 (= PG 25, 685), et la *lettre aux moines* qui précède l'*Histoire des Ariens*, *ibid.*, p. 181 (= PG 25, 692).

2. Nous renvoyons ici à notre thèse de doctorat en cours.

tienne que Nicée n'avait pas suffi à résoudre. Et cela dans un double but : maintenir l'autorité traditionnellement absolue du chef de l'Église d'Égypte, qu'avait contestée Méliotios de Lykopolis en son temps, et enlever aux partisans d'Eusèbe de Nicomédie un soutien éventuel à Alexandrie et le moyen de se développer en Égypte. 1. De quelle Église hérite Athanase? Quelle force représentent les méliotiens en Égypte au moment du concile de Nicée? Les décisions du grand synode furent-elles appliquées? Sinon pourquoi? 2. Compte tenu de ce rapport des forces, la succession s'annonce difficile, le candidat d'Alexandre contesté. Nous rouvrirons le dossier. 3. Athanase cherche par tous les moyens à mettre ses adversaires au pas, tandis que les méliotiens, désireux de continuer à diriger leurs églises, se laissent enfermer dans le guêpier eusébien. Dans le flot montant des passions, le jeu impérial de l'équilibre des forces s'avère inefficace. De l'affaire des robes de lin à celles d'Ischyrras et d'Arsénios débattues à Tyr, c'est l'engrenage. Nous analyserons donc le comportement des différents protagonistes, évêque d'Alexandrie, méliotiens, eusébiens, empereur, au long de cette histoire où les pistes ont été volontairement brouillées.

I. UN LOURD HÉRITAGE

— Un bref rappel de l'état des forces méliotiennes en Égypte à la veille du concile de Nicée s'impose. Nous disposons pour cela de la liste du clergé méliotien remise par Méliotios de Lykopolis à la demande d'Alexandre d'Alexandrie après Nicée (*ap. Athanase, Apol. c. Ar.*, 71, 5-6). Celle-ci compte 35 sièges épiscopaux échelonnés le long du Nil, depuis Hermonthis au Sud, et répartis inégalement entre la Thébaïde (11) et l'Égypte proprement dite (24); 4 prêtres et 3 diacres à Alexandrie, et 1 prêtre au camp militaire de la Parembolè, près de Nikopolis, à l'est de la capitale³.

Si nous la comparons à celle des sièges alexandrins que nous avons pu établir pour le premier quart du IV^e siècle⁴, l'importance considérable de cette Église schismatique nous apparaît

3. V. *carte et tableau n° 1* de notre thèse.

4. Cf. n. 2.